

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

An Aotrou GALL



Pays d'Argoat N° 27
André Piriou

An Aotrou GALL

1860-1922

L'Homme

A l'entrée du cimetière de Saint-Servais, une des premières tombes à gauche, contre le mur (côté bourg), porte toujours l'inscription :

*Heman eo be An Aotrou GALL
Persan Leskoët
Ganet ha maro e Pont-Kadic 1860-1922
Tremener, pedit Doue evitan..*

*Ici est la tombe de l'Abbé le GALL
Recteur de Lescouët
Né et mort à Pont-Cadic 1860-1922
Passant, prie Dieu pour lui.*

L'année 1860 suivait d'un an la naissance d'un autre enfant de la commune, appelé lui aussi à se faire un nom dans le monde des lettres : Anatole Le Braz. Si Nicolas Le Braz, le père d'Anatole, n'avait quitté Saint-Servais pour Ploumiliau en 1864, les deux enfants se seraient côtoyés sur les mêmes bancs. Une lettre d'Anatole le Braz, datée du 3 Février 1905, adressée à "l'Abbé et cher compatriote" fait allusion à leur fraternité d'origine.

Comme tant d'autres, destinés au sacerdoce, Yves Le Gall quittera Pont Cadic pour le petit séminaire de Plouguernével, dirigé alors par monsieur Le Graët, originaire de Bourbriac de 1864 à 1883. Le Supérieur avait trouvé la maison déjà ancienne, datant des origines du séminaire, à l'époque du Père Maunoir, détériorée au temps de la Révolution, dans un état de délabrement et d'insalubrité. Il entreprit la tâche colossale à l'époque de construire un nouveau séminaire; c'est la bâtisse splendide qui héberge encore aujourd'hui les services administratifs du centre hospitalier.

L'enfant de Saint-Servais a donc dû fréquenter une maison encore toute neuve. Il y connut l'Abbé Guitterel qui sera plus tard curé de Gouarec et qui a composé des cantiques bretons, toujours en usage et il reçut ses encouragements pour s'adonner à la composition poétique. Le maître avait deviné son don précoce pour la poésie et c'est ainsi que devenu élève au grand séminaire, Y. Le Gall rédigea une élégie sur la mort de l'Abbé Le Graët, qui toucha vivement les amis du Supérieur regretté :

*"Son ma zelen, son hirvoudus,
Son, ma zavinn eur gwerz kanvus,
Eur werz hag vo klevet pell,
Dreist meneau Kerne-Huel...."*

*Sonne, ma harpe, sonne un chant funèbre
Sonne, que je fasse une gwerz de deuil
Une gwerz qui s'entende de loin,
Par-dessus les monts de la Haute-Bretagne*

Un trait y caractérise déjà l'œuvre future du barde, c'est la mélancolie, sentie, sans être pleurnicharde.

L'élève du petit séminaire, ainsi que d'autres fils de paysans désargentés est demi-pensionnaire; la famille pourvoit en nature à ce que l'institution ne fournit pas. Il jouit pleinement de la confiance de ses maîtres, puisqu'il se voit confier, l'année de sa rhétorique (la classe de première), la charge de suppléer au surveillant d'étude, puis de préfet de

discipline, Y. Le Gall réussit fort bien dans sa tâche de professeur de silence. Son tempérament, que la timidité ne porte guère à l'expansion, son calme, son intelligence des jeunes et des situations sont des qualités qui l'aident dans ces fonctions délicates. Ajoutez-y une générosité qui l'accompagnera tout au long de sa vie et qui le trouvera prêt à payer de sa personne et de sa bourse.

A Maël-Carhaix, à partir de 1892, ces mêmes qualités seront à nouveau sollicitées durant la dizaine d'années où il y exercera les fonctions de vicaire. Il nous est difficile d'imaginer aujourd'hui l'état de la Bretagne intérieure ; à l'endroit de nos routes actuelles, ce sont des chemins creux, souvent inondés de mares - "les poulls" - que seul un cheval peut franchir sans trop de mal.

La pauvreté et le sous-développement sont généralisés ; avoir faim, quand farine et pommes de terre viennent à manquer, est chose courante ; les méthodes de culture sont désuètes, de faible rendement, fondées sur le principe rigide de l'assolement triennal qui oblige à mettre des terres labourables en jachère. Les terres sont parcellisées à l'extrême et le seul fumier de la ferme constitue un amendement insuffisant ; quand le malheur survient et il survient fréquemment : maladie des hommes et du bétail, mauvaises récoltes dues aux intempéries, et c'est la chute dans la mendicité qui est une institution de ce temps.

Une grave épidémie de dysenterie sévit à Maël-Carhaix et dans les paroisses du canton de Septembre à Décembre 1900, provoquant 26 décès. Les médecins sont impuissants à enrayer la maladie ; ils travaillent dans le même tissu social que le prêtre ; à Maël-Carhaix, les 2 vicaires, l'Abbé Le Gall et son confrère, l'Abbé Paulou, visitent les malades jour et nuit, pour soigner corporellement et spirituellement ceux qui sont en danger, relayant les médecins en transmettant les recommandations d'usage en pareil cas, portant des remèdes aux uns ou les derniers sacrements aux plus menacés. Un témoin de l'époque rapporte "qu'un des moyens prophylactiques indiqué par la Faculté étant l'usage du rhum, le bruit courut bientôt que les deux vicaires avaient la sage précaution de se griser avant de se mettre en campagne. Ceux qui connaissaient la stricte sobriété de M. Le Gall lui faisaient compliment sur la douche que lui avaient valu ses visites aux malades, ses conseils, ses secours".

A cause de son tempérament particulièrement sensible, l'Abbé Le Gall souffrit de ces critiques malveillantes et injustes. Il souffrit de même à la suite de changements de poste inopinés et de destinations contrariant ses goûts ; au lieu de manifester un geste de protestation, il se refermait sur lui-même dans une attitude de repli intérieur. Cet aspect de sa nature intime, tendre mais peu expansive, avait été, semble-t-il, accentué par la perte d'un frère cadet très aimé qui, mordu par un chien enragé eut une mort horrible, avant que le vaccin de Pasteur ne soit sorti du laboratoire.

Il ressentit sans doute la même souffrance lorsqu'en 1902, l'administration ecclésiastique le nomma recteur de Saint-Michel-en-Grève. Ce n'était pas le bout du monde, sans être la porte à côté de Saint-Servais; les moyens de locomotion de l'époque freinaient les relations avec sa famille et ses amis. On y allait de notre région chercher du "traez" avec un attelage de charrette et chevaux pour tenter d'amender les terres ingrates de l'intérieur, avec quelles difficultés pour un bien maigre bénéfice !

M. Le Gall n'y sera donc que de passage et il sera bientôt recteur de Lescouët-Gouarec et il y restera jusqu'à la fin de son ministère. Sa nomination dans des paroisses aussi modestes n'est pas sans poser de question : comment un prêtre au talent reconnu, d'intelligence et de qualités sacerdotales peu communes n'a-t-il pas été chargé de fonctions plus importantes ? Sans cultiver l'arrivisme, il n'eût pas démerité d'administrer une paroisse correspondant à son niveau de compétence.

Une parenthèse contribuera peut-être à comprendre cet état de choses. A Maël-Carhaix, Y. Le Gall fréquente un Abbé Gibert, ancien aumônier général de la Marine, collègue de Monseigneur Bouché, devenu évêque de Saint-Brieuc, et bien que d'origine normande il est venu s'établir à Maël-Carhaix dans une belle propriété qu'il a dû faire construire et qui est devenue par la suite "Kergilbert" à cause d'une déformation de son nom. Il est aussi l'ami du recteur de Locarn, l'Abbé Le Bihan qui, il y a exactement un siècle, en 1895, a agrandi l'église paroissiale telle qu'elle est aujourd'hui. Leur amitié semble suffisamment singulière pour que leurs confrères désignent leur groupe sous l'abréviation de "Gal-Gi-Bi" !

Ce qui les distingue de l'ensemble du clergé, alors royaliste, c'est qu'ils sont républicains et classés comme "rouges". Royalistes et républicains vont longtemps encore s'affronter au nom d'idées et de position de droite et de gauche. L'Abbé Le Gall en fit-il les frais ? On peut s'interroger à bon droit. Quant à l'Abbé Le Bihan, une fois les travaux de l'église entrepris, il fut muté à Paule, suite à une démarche du maire et d'une famille influente auprès de l'évêché. L'Abbé Le Gall ne manifesta pas d'acrimonie et accepta en silence cette forme d'humiliation.

Pendant la guerre de 1914-18, alors qu'il est toujours à Lescouët, il lui arrive de suppléer à Mellionnec le recteur mobilisé à l'occasion d'enterrements, et Dieu sait qu'ils étaient nombreux en ce temps de guerre impitoyable et meurtrière. Comme tout autre à sa place il perçoit l'argent des services pour le remettre au recteur mobilisé, mais les paroissiens de Mellionnec imaginèrent une toute autre explication et accusèrent le recteur de Lescouët de spolier leur paroisse des sommes qu'il emportait. L'Abbé Le Gall n'avait d'autre intérêt que celui de son confrère. Souffrant, il donne de son temps et de sa personne en toute gratuité ; ce type d'injure qui lui était faite lui causa beaucoup de peine. Sa nature fière, délicate, impressionnable, déjà atteinte par la maladie ne s'en remettra plus ; non seulement il n'eût pas touché à l'argent d'autrui, mais il donnait en plus généreusement du sien.

Dans sa paroisse même, l'Abbé Le Gall demeurait populaire et aimé ; il avait des connaissances médicales ; on avait confiance en lui et on l'appelait non seulement pour les personnes, mais même pour les bêtes malades. Maladie et tempérament l'amèneront à se confiner dans son presbytère et à s'isoler encore davantage et il lui faudra recourir à l'aide d'un père de l'abbaye de Langonnet pour son ministère.

La paroisse de Lescouët est limitrophe du Morbihan ; elle faisait partie avec Mellionnec, Perret et Plélauff du diocèse de Vannes avant la création des départements à la Révolution et on y parle le dialecte vannetais. L'Abbé Le Gall assimile les particularités de ce même dialecte et en 1913, il dédie à l'Abbé Le Roux, curé de Guéméné, un long poème d'une centaine de vers sur la vie de Saint-Hervé pour le pardon de Langoëlan. Sur sa paroisse de Lescouët, une chapelle avait été érigée à Notre-Dame de Karmez, conformément au vœu exprimé par la Vierge au voyant Yann ar Poul. Cette chapelle est chère aux paroisses voisines, même de Vannes, faisant fi de la division révolutionnaire ; elle demeure toujours l'occasion d'un grand rassemblement populaire lors du pardon du 8 Septembre. Ce fut l'une des dernières joies de

l'Abbé Le Gall de célébrer le centenaire des apparitions en 1921.

Affaibli par la maladie, il sera contraint de démissionner sous peu et il se retirera à l'abbaye de Langonnet, en terre morbihannaise où il espérait mourir dans la paix retrouvée.

Sa vieille mère vivait toujours à Pont Cadic, en Saint-Servais, très âgée, elle avait 85 ans. La famille fit savoir à son fils le désir qu'elle avait de le revoir avant de mourir elle-même.

Sans hésiter, l'Abbé fit la route par une journée froide et humide de fin d'hiver en 1922 ; il voulut prolonger son séjour dans ces lieux qui lui rappelaient tant de souvenirs au temps de ses jeunes années. La saison était glaciale et il va contracter le mal qui l'emportera en peu de jours au village de son enfance.

Le vœu qu'il exprimait à son ami M. Caurel (Evnig Arvor) dans un poème d'anthologie au temps où il était vicaire à Maël-Carhaix n'est plus chant de poète, mais la récompense du bon serviteur de Dieu et de son pays :

"Et evelthan, et ma ine,
Treseg an Env, ar gwir vine,
Et da zic'han epad an noz
Skeud bokidi ar Baradoz."

*"Comme lui, va mon âme,
Vers le ciel, la vraie montagne,
Va te reposer pendant la nuit
A l'abri des fleurs du paradis."*

L'œuvre

L'œuvre de l'Abbé Le Gall - plus de deux cents pages de texte - n'a été éditée que tardivement à l'initiative de Per Denez en 1985.

Après avoir quitté sa paroisse de Lescouët-Gouarec, au cours de sa retraite, à l'abbaye de Langonnet, il avait remis à un ami bretonnant engagé, M. Caurel, connu sous le pseudonyme de "Evnig Arvor" un cahier où il avait consigné l'ensemble de ses poèmes. M. Caurel, malgré son désir, ne parvint pas à le publier, mais sut transmettre le cahier à des amis dont E. Ernod, E. Kar Moal... et il échoua en dernières mains au docteur Lebreton, bibliophile connu, de Bourbriac. Ce dernier chargea P. Denez de le publier, enfin ! 65 ans ou presque après la mort de l'auteur. Grâce aux soins de ceux qui l'ont eu entre les mains, l'œuvre a été heureusement sauvée, contrairement au sort de tant d'autres qui ont disparu de la mémoire; "scripta manent" les écrits demeurent et meurent aussi parfois. On peut, à bon droit, s'interroger sur ce que sont devenues les fables de la Fontaine, traduites en breton par Job ar C'ham, recteur de Trégornan, ou des poèmes de Mab Sulon, et de se lamenter parce qu'ils sont introuvables.

L'œuvre de l'Abbé Le Gall est exclusivement en breton ; le breton parlé, populaire de cette région du Kreiz-Breiz qu'il pratiquait et connaissait admirablement. C'est un parler incisif, nerveux, laconique à cause de l'abondance des contractions et en cas d'hésitation, ceux qui ne le pratiquent pas gagneraient à le lire à voix haute. Les extraits que nous citons respectent la graphie d'origine.

Il faut avouer cependant que bien avant la publication posthume de son œuvre, l'auteur était connu et apprécié et ceci grâce à des pièces de circonstance qu'il dédiait à des amis et surtout grâce aux nombreux cantiques qui étaient chantés et le sont toujours, à l'occasion des pardons. Ils ne portaient pas toujours sa signature, tel le cantique de Saint-Lubin, en Kergrist-Moëlou ; généralement il signe : *Ar Gall, bêleg*.

Foi, langue bretonne vont toujours de pair, suivant l'axiome souvent cité :

"Ar Brezoneg hag ar Feiz
Zo breur ha c'hoar e Breiz"

"Breton et Foi
"Sont frère et sœur en Bretagne"

Le cantique en l'honneur de Notre-Dame de Bulat célèbre dans une de ses strophes cette alliance de la foi et de l'amour de la Bretagne :

"Dre oïl, eneb da Zoue, e zo hirie brezel,
Paret, stereden Vulat, a-uz da Vreiz-Izel,
Miret hon bro da Zoue, miret hon bro kristen,
Ni ho ped a greiz kalon, selaouet hon pedenn."

*"Partout, à l'encontre de Dieu, il se fait
aujourd'hui la guerre,
Brille, étoile de Bulat, sur la Bretagne,
Garde notre pays à Dieu, garde chrétien
notre pays,
Nous te prions du fond du cœur, écoute
notre prière."*

La poésie des cantiques est ample ; les images empruntées à la mer déchaînée ou au ciel assombri par les éléments symbolisent la situation de détresse du chrétien, en butte au combat que lui livre l'Ennemi et qui trouve espoir et délivrance dans l'aide et l'intercession du Saint ou de la Vierge Marie. Par la qualité de la langue et de l'inspiration, on est loin du style propre au P. Maunoir et à ses émules et du breton d'Eglise.

Les fidèles du temps, où à part de rares exceptions, la masse pratiquait de façon suivie et fréquentait les pardons, se retrouvaient tout au long de ces strophes et de ces couplets, tant leurs difficultés d'existence ressemblaient aux pénitences du saint qu'ils priaient, et la plupart, bien qu'illettrés savaient par cœur les couplets du cantique et aimaient les chanter. Le thème des pardons bretons inspire fréquemment l'Abbé Le Gall.

Précédant la prière qui constitue le cantique proprement dit, une partie historique relate l'événement qui a suscité le pardon à l'origine. L'exemple-type est celui de Bulat-Pestivien il rapporte le vœu du baron de Pestivien qui désirait avoir un enfant, et en réponse positive à son vœu, bâtit une église en l'honneur de la Vierge

Marie (à l'emplacement même de l'église actuelle) lui donnant le nom de Bulat qui n'est que la contraction du verbe "bugaleat", enfanter.

L'enfant de Saint-Servais ne pouvait omettre de célébrer le pardon de sa paroisse natale. A. Le Braz en a fait également le récit, à peine croyable aujourd'hui, de la ferveur musclée qui animait les pèlerins. Il a fallu une ordonnance du préfet de Saint-Brieuc pour interdire la lutte farouche que se livraient Cornouaillais, Trégorrois et Vannetais, à coups de bâtons (le penn-baz) pour obtenir que Saint-Servais écarte de leurs terres la gelée blanche qui endommageait les récoltes.

"Hij ar rê! Hij ar rê! Honnez e ar bedenn,
"Hag an ed da viz est e vo mad ar vouedenn.
"Hij ar rê! Hij ar rê! Ar rê diwar an ed !
"Ar lar an oïl belerined."

*"Secoue la gelée! secoue la gelée ! C'est la
prière,
"Et le blé en août sera de bonne qualité
"Secoue la gelée! Secoue la gelée !
"la gelée de dessus le blé."*

Disent tous les pèlerins.

Des pratiques presque analogues, avaient lieu non loin d'Amélie-Les-Bains où le prêtre "conjurait" la foudre en s'en préservant et en la chassant chez le voisin.

La religion de l'Abbé Le Gall, ça va de soi, est celle de son temps. Fondée sur le cathéchisme du concile de Trente (1545-1563), elle a pour idéal la perfection morale du chrétien, la stricte observance des commandements de Dieu et de l'Eglise, là où aujourd'hui on prend ses aises jusqu'au laxisme. Le clergé est omniprésent et omnipotent ; la moindre paroisse à son recteur et souvent le titulaire est assisté d'un ou deux vicaires ; même à Saint-Nicodème ou à Tréarnargat, à Magoar ou à Saint-Norgant, par exemple, réputées pauvres à cause de la nature de la terre et du petit nombre d'habitants, le recteur "s'en tire", "vit", sans être notable ; il est cependant relativement privilégié, disposant d'une gouvernante et d'un garçon s'il a cheval et carriole ou quelques vaches. Il perçoit de l'Etat un petit traitement, sous le régime concordataire, qui sera supprimé lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

Le culte multiplie les offices à l'image d'un monastère, nécessite un sacristain à plein temps, à cause des services, annuels et messes anniversaires pour les défunts. Le sacristain comme le recteur est entretenu par la paroisse : quêtes de beurre, de lard, de blé, alternent au long de l'année et personne ne s'en plaint. L'humiliation serait de ne pas pouvoir entretenir son recteur et il est impensable de ne pas en avoir. Le recrutement y pourvoit ; les vocations sont nombreuses dans un tel climat religieux, et il en faut ! à cause des disparitions précoces dues aux maladies que la médecine ne peut guérir et à la courte espérance de vie de l'époque. L'Abbé Le Gall est à l'image de ces prêtres.

Il consacre nombre de "gwerz" à la célébration de saints vénérés dans notre région : Saint-Hervé, Sainte-Barbe, Saint-Lubin, Saint-Roch... ; ces "gwerz" reflètent son talent et sa piété. Elles reflètent également les mystères chrétiens de la foi, tels : "Da Jezuz-Krist" ou "Ma Zalver beniget".

"O ma zalver beniget,
Gwir den ha gwir Doue,
War ar plouz o'ch bet ganet,
Jezuz a garante
War ar plouz oc'h bet ganet
Ganet evid omb-ni
O ma Zalver beniget
Gloar d'hac'h ha meulodi."

*"O mon sauveur béni,
Vrai homme et vrai Dieu,
Sur la paille tu es né,
Jésus d'amour
Sur la paille tu es né,
Né pour nous
O mon sauveur béni
Gloire et louange à toi."*

ou d'autres poèmes qui sont autant de cantiques destinés à être chantés : D'ar Spered Zantel, Noël...

La Vierge Marie est fort à l'honneur ; la création entière la loue en une immense symphonie.

"Avel skanv, o vonet dre an er,
'N eur skuil dre oïl c'huez vad
Kaset d'hei hon pedennou dister,
Ma rei dimp hon mennad."

*"Brise légère, qui traverse le ciel,
Y répandant partout ton parfum
Porte lui notre pauvre prière,
Qu'elle exauce notre demande."*

La Bretagne y a une place privilégiée, sinon exclusive :

"Itron Varia, nerh (nerz) zantel,
Gouarnet tud Breiz-Izel,
Reit d'he nerz ha kentel."

*"Vierge Marie, force sainte,
Garde les gens de Bretagne
Accorde leur force et conseil."*

Est-ce en écho au naufrage du Titanic (1912) qui avait popularisé la musique et les paroles du cantique : "Plus près de toi , mon Dieu", que son âme sensible réagit avec : "Tost d'ac'h o ma Doue, Tost d'ac'h bepred" ?

Le monde créé reflète la gloire de Dieu et mieux que la pensée abstraite aide l'homme à retrouver sa présence en favorisant sa prière, que ce soient les couleurs du temps de saison, ou les variations de la nature toujours présente et toute proche, intime :

"Paret an heol, zavet an de
Gant eur vouzc'hoarz a garante
Melen ha koant war ar c'hlazen
Digor, digor ar gam-rozen"

*"Le soleil brille, le jour s'est levé
Dans un sourire d'amour
Jaune et jolie sur l'herbe verte
Ouvre-toi, ouvre-toi jonquille"*

Le printemps est là avec ses fleurs nouvelles ; la nature s'éveille après le rude hiver : evel dent arc'hant, klerenou - En pign ouz vord an toenou et invite à la joie les oiseaux, les troupeaux et leurs bergers.

"Pintik, pintik
Skanv ha koantik,
Pintik za gant dudi,
D'ho saludi..."

*"Pinson, pinson
Léger et gentil
Le pinson est tout heureux,
De vous saluer..."*

L'été continue cette ronde des saisons avec ses chants et ses odeurs :

"Eur c'houez ail hag eur c'houez vad,
A zav en êr a zalc'h krenvat,
Azav warlerc'h ar falc'herein,
C'houez ar foen prad en bep traonien"

*"Odeur et parfum
Montent et vont s'amplifiant
Montent après les faucheurs
Odeur de foin de prairie dans toutes les
vallées"*

La nature plante toujours le décor des poèmes ; elle est parfois sobrement évoquée, et il faut s'en évader pour rejoindre celui qui l'a créée ; au-delà de ce qui passe, qui est éphémère, demeure l'autre monde pérenne.

La Bretagne physique est son port d'attache, le cœur du poète est ancré dans le pays de son enfance :

"Me oa neuze ebarz arger
En Pont-Kadik, ma c'herik ker
Amzer vat, amzer dremenet,
Na pegen berr e deuz renet !"

*"J'étais alors à la maison
A Pont-Cadic, mon village chéri
Bon temps , temps passé,
Combien vite tu as passé !"*

Plus le cœur y est attaché, plus dur est le déchirement quand il faut le quitter, d'où cette tristesse de "Kimiad".

"Ar bodig brug, ar lann diwanet,
Na hat krog ken eur vech bel tennet ;
Me evelthan, emez ma bro
Me a zizec'ho"

*"La touffe de bruyère, l'ajonc qui pousse
Ne reprennent guère une fois arrachés
Moi de même, loin de mon pays,
Je dépérirai"*

On aime, on s'attache et l'on regrette ce qu'il faut quitter. Le départ pour l'armée qui fournit matière aux chansons populaires est durement ressenti. Tout, même le pire, peut arriver durant ces cinq années passées loin des siens, comme chante le gars du Moustoir :

"Mar deu lizer d'er ger da laret vin maro,
Pe dizec'het war ma zreid gant keun noz de
d'ar vro,
Digaset ma c'horf d'er ger, arzaoui e fell din
E kichen ma mam dener, didan ar venn ivin."

*"S' il vient une lettre à la maison pour
annoncer ma mort
S'il m'arrive de me dessécher sur pied
Ramenez mon corps à la maison, je veux
reposer
Après de ma chère mère, sous l'if."*

Le chemin de fer a ouvert la route de l'exode vers Paris et les grandes villes ; le breton, bien qu'attaché à sa terre natale ne peut résister à l'espérance de vivre mieux, quand il ne connaît que l'horizon de la pauvreté :

"Hag a larent : keno ! keno !
Prestik da guer ni retorno,
Arc'hant ganimb, arc'hant hag aour,
Prestik mam-ger, na vimb mui paour..."

*"Ils disent : au revoir ! au revoir !
Bientôt à la maison nous serons de retour,
De l'argent en poche , de l'argent et de l'or,
Bientôt belle-maman, nous cesserons d'être
pauvres ..."*

Le brutal changement de vie sera souvent une expérience fatale ; la longue gwerz "Ar vam goz" raconte le triste épisode d'un essai à Paris qui tourne au tragique et la vieille grand-mère de conclure par ce conseil :

"Laret d'é chom ebarz er vro
Vel a larin pa vin dizro
D'ar c'heriou braz' n'et ket ! n'et ket !
Ar c'heriou braz zo milliget !"

*"Dîtes leur de rester au pays
De même leur dirai-je à mon retour :
Dans les grandes villes gardez -vous d'aller
Les grandes villes sont maudites !"*

L'écho de la guerre de 1870 semble s'être prolongé au sein d'une population qui n'avait pas connu de désastre aussi radical :

"Dek ha tri-ugent bla'r brezel,
Blavez kan vou en Breiz-Izel"

*"Soixante-dix, année de la guerre,
Année de deuils en Bretagne"*

Trois frères, originaires du "haut d'Arrée", s'en sont allés et ont pu retrouver le chemin de la Bretagne sauf le jeune dernier qui, lui, n'est pas rentré et a beaucoup tardé à donner de ses nouvelles : c'est qu'il est loin, bien loin, en Prusse et malade ! Le père, quand il l'apprend, part aussitôt à sa recherche et le trouve à l'hôpital où il attend la délivrance de sa mort ; mais le miracle va se produire : un dernier croûton (bara ar ger !) lui redonne espoir en la vie, grâce à ce lien dérisoire qui le fait se souvenir de sa Bretagne !

A. Le Braz apprit le français, dit-il, pour chanter la Bretagne ; l'Abbé Le Gall n'utilisera que sa langue maternelle à cette intention et c'est dans cette langue de son enfance qu'il célébrera la Bretagne qui vit sous ses yeux. Ses racines lui font remonter le temps, l'histoire de notre pays ; l'inspiration rejoint souvent les thèmes du Barzaz-Breiz. Le genre paraît un peu conventionnel de célébrer la Bretagne des druides, ou des chevaliers en guerre contre les Francs, mais il révèle un aspect de sentaient en le mettant au service de la Bretagne mythique qu'il s'agisse de "Hun ar Barz", le rêve du poète (dédié à La Villemarqué) ou de "An delen Aour", la harpe de Merlin. Depuis le "Dernier des Bretons" d'Emile Souvestre, chaque poète ou chaque auteur enterre le dernier à s'exprimer dans la langue de ses pères et annonce le réveil d'Arthur, à sa manière :

"Enor d'ar marc'heg kalonek,
Enor d'e iez, ar brezhonek,
Ar iez santel a'nem viro
An delen aour gant na dorro."

*"Honneur au chevalier courageux,
Honneur à sa langue, le breton,
Langue sainte qui se gardera
La harpe d'or jamais ne se brisera."*

Un autre écho de la nuit des temps : la malédiction du barde contre un baron brutal que le chant a excité et irrité et qui sera vengeance efficace, ou ce vœu du seigneur du Faouët qui, surpris au cours de la chasse par un orage de tonnerre et d'éclairs, pour éviter que le rocher ne l'écrase promet à Sainte-Barbe de lui ériger la chapelle qui y est toujours !

Le barde répond aussi au barde quand il s'agit d'un voisin en la personne de Taldir-Jaffrenou, qu'il félicite et encourage et la Bretagne se réveillera au son de sa harpe.

"Taldir, Taldir, kanet, kanet,
Ha gwech ebet na zic'hanet ;
Eur galon dir a zo'n ho kreiz
A gar Doue hag a gar Breiz."

*"Taldir, Taldir, chante, chante,
Et jamais ne t'arrête
Un coeur d'acier bat dans ta poitrine
Qui aime Dieu et la Bretagne."*

A. Le Braz se verra honorer d'une "gwerz" elle aussi arrachée au passé ; elle raconte la triste histoire d'un baron qui, au retour de la guerre veut rentrer à la maison l'âme vierge de tout péché et comme pénitence à accomplir reçoit un baril à remplir d'eau. Sept années durant, il s'y emploiera vainement jusqu'au jour enfin où l'âme meurtrie il y laissera des larmes de repentir.

L'inspiration s'évade cependant de la matière bretonne et puise à d'autres sources quand l'ancien élève du petit séminaire se souvient de ses chères études. Une vieille chanson de geste raconte une scène dramatique du combat que se livrent chrétiens et sarrasins dans la plaine des Alyscamps près d'Arles ; sous la plume du poète, l'épisode devient gwerz bretonne ! L'anglais était enseigné à Plouguernevel, à la manière du latin et du grec, et le sera encore bien plus tard. C'était une langue morte qui s'écrivait, mais que personne ne parlait, faute d'expérience linguistique dans le pays, en demeurant cependant langue de culture.

La couleur romantique de sa poésie a dû séduire l'âme du poète pour traduire en breton très libre "The song of the shirt, Kanaouen ar roched, Chanson de la chemise" !

Une autre gwerz empruntée à l'anglais conte le malheur de Finan et Lorma, d'après un poème d'Ossian, du célèbre Mac-Pherson. Finan poursuit un cerf en barque sur une mer déchaînée et sera victime des éléments en furie ; sa sœur Lorma en tentant de lui porter secours connaîtra le même sort. Mélancolie, lamentations accompagnent ce triste et fatal destin et colorent le nouveau lyrisme que les romantiques français prolongèrent à leur tour. Ces mêmes sentiments assombrissent l'âme sensible de l'Abbé Le Gall au point de devenir la note propre de sa poésie, et peut-être l'écho d'une souffrance intérieure, celle d'un homme à qui la vie n'a pas souri.

Le passé suscite des regrets, presque conventionnels ; la foi se meurt, sans que soient mentionnées les raisons de cette disparition :

"Evn ar maro en euz laret
Maro e fe ar vretoned,
Ha kroaz Jezuz, ar groaz santel,
Vo diskaret en Breiz-Izel !

*"L'oiseau de mort a dit :
Morte est la foi des bretons
Et la croix de Jésus, croix sainte,
Elle sera abattue en Bretagne."*

Le présent déçoit toujours, à cause du passé qu'on croit incomparable ! Cette mélancolie apparaît dans les beaux cantiques dédiés à Notre-Dame de Bulat ou de Karmez. La nue est toujours sombre, image du péché de l'homme ; la lumière de la foi et la piété envers la mère du Sauveur sauront y remédier et restaureront l'éclat de la joie et de la paix :

"Evel ec'h oun, gant ar pec'hed
Ma ine duet ha bec'het,
Trist ma doare ha truezuz,
Me'nen ro d'ach, o ma Jezuz!"
(Evel ec'h oun, distro ar pec'her)

*"Tel que je suis, en état de péché
L'âme noire et chargée
Triste et pitoyable mon sort
Je me donne à Toi, mon Jésus !"*

La solitude de l'exilé, de Lamennais, breton, romantique, frappe naturellement à la porte du cœur, tout comme la plainte des disparus :

"War an douar deuz tremenet
Gwaz an amzer deuz diskenet
Eun tam int bet klevet'n hon zouez
Prestik goude tavet o mouez
Pelée'h int ? Piou a laro ?
Pa varvant in gras Doue euruz ar re varo !"

*"Sur la terre elle a passé
La rivière du temps est descendue
On à peine entendu le son de leur voix
Elle s'est tue en peu de temps
Où sont-ils ? Qui dira ?
S'ils meurent en la grâce de Dieu, heureux
sont-ils !"*

Ceux qui nous ont quittés demeurent présents dans la mémoire du coeur ; les étoiles au firmament sont autant de regards qu'ils nous adressent :

"Stered an noz, ken kaer, ken douz
Zo zellou deuz ar baradouz,
Zellou, bemnoz warnomp paret,
Zellou ar re am eump karet."

*"Les étoiles dans la nuit, si belles, si douces
Sont des regards du Paradis,
Regards qui chaque nuit brillent sur nous
Regards de ceux que nous avons aimés."*

Les malheurs de la Grande-Guerre sont évoqués avec réalisme : le sort des soldats, la fuite des populations civiles, abandonnant tout après eux :

"C'houi vel gwe frouez trohet ha dibennet
Korvou soudarded paour stank-stank lac'het,
Ha war an hentchou braz, dirag an den,
Tud'vel foll o tec'hel, tud a vanden..."

*"Vous comme arbres fruitiers qu'on coupe et
étête,
Corps de pauvres tués en rangs serrés
Et sur les grand-routes, au-devant de
l'homme,
Des gens affolés fuient, en groupes..."*

Nulle lueur d'espoir n'allège la longue attente :

Hag ar brezel a bad, a bad bepred,
" Ha pegoulz a vo fin, den n'hall laret..."

*"Et la guerre se prolonge, se prolonge toujours,
Quand finira-t-elle, nul ne peut le dire..."*

La prière devient le seul appui et le recteur de Lescouët adresse la supplique des paroissiens à celle en qu'ils ont confiance, Notre-Dame de Karmez ; le souvenir des disparus certes sera gardé fidèlement, mais l'effort de tous est nécessaire, car l'important, c'est de survivre après la grande "fauche" :

"Ha brema red are poanial, labourât,
Elec'h dic'han en bon c'hozni :
Hado, lakat, planto, falc'hat hag arat,
Ken gwaz evel biskoaz e red dimb-ni..."

*"Et maintenant, de nouveau il faut peiner,
travailler,
Au lieu du repos de la vieillesse :
Semer, mettre, planter, faucher et labourer,
Aussi dur que jamais il nous faut..."*

"En o iliz parrez o hano skrivet

*"Dans l'église de la paroisse leurs noms sont
écrits*

Vit derc'hel jonch anne dalc'hmad
Laro d'an dud da zont : re-man zo marvet,
Evit difenn ar vro, evit bon mad."

*Pour en garder le souvenir à jamais,
Et diront à l'avenir : ceux-ci sont morts,
Pour défendre la patrie, pour notre bonheur."*

Remarque :

Que l'on comprenne la portée de cette étude : j'ai accepté de rédiger ce travail pour arracher à l'oubli une figure de prêtre breton que sa modestie cantonne dans un cercle ecclésiastique et qui ne se soucia guère de notoriété. Ce devoir de mémoire et de justice aura attendu que le temps fasse son œuvre.

J'ai bien conscience des limites qu'elle comporte ; elle ne se veut ni résumé ni synthèse de l'œuvre et vise seulement à faire connaître ses principales facettes ; il y a donc plus à découvrir qu'elle ne le montre en se reportant à l'ouvrage édité par "Hor Yezh" - 1, place Ch Péguy, Poullbriant 29 260 LESNEVEN.

En l'absence de chronologie pour la plupart des pièces, j'ai souvent pris le risque d'y suppléer ou d'interpréter, ce qui est volontairement arbitraire de ma part.

L'Abbé Le Gall a su exploiter au mieux les possibilités du breton, populaire, presque exclusivement oral qui était le véhicule de la communication entre autochtones, ne dépassant guère les limites de la région. C'est une langue déficiente en vocabulaire dans le domaine technique, le langage abstrait de la pensée ou de l'émotion, ce qui rend difficile de traiter des grands sujets touchant à l'universel.

Malgré ces contraintes, le talent de l'auteur a su éviter les répétitions ou les banalités , utilisant tour à tour "gwerz" ou "son" selon la nature du sujet abordé. Ce breton oral va disparaître avec les derniers qui le pratiquent, encore une fois, faut-il enterrer "les derniers bretons" ?

On ne peut que souhaiter que la semence d'aujourd'hui porte encore beaucoup de fruits même si les penseurs nouveaux ne feront plus revivre les vers antiques !

En guise de conclusion je détache ce morceau d'anthologie qui, à mon sens, reflète admirablement le talent de l'Abbé Le Gall : concision, décor de nature à la chute du jour, fragilité de l'innocence exposée à la menace du méchant et émotion dramatique qui le fait s'adresser à Dieu en guise de prière du soir.

<p>ZERR NOZ da Evnik Arvor Ar c'hlaz a zon'uz d'ar barouz, Ar c'hoat uhel a zo didrouz, Didrouz ha sioul' vel eun iliz War an douar e koue ar gliz.</p> <p>Ha barz ar park ha'barz ar prad Ver dic'hanet da labourât, Klozet deliou ar bokidi Ar lapoused et da gludi.</p> <p>Ha war ar bod a-uz d'ar waz Evnik bian, c'houi a gan c'hoaz Evnik bian, poant e tevel Gant aoun e glefe ar sparfel.</p> <p>War ar roc'h vraz a ma chilaou E lagad lemm ru'vel ar glaou ; Evnik bian douz ho mouezik Evnik bian et d'hoc'h nezik</p> <p>Ne glevet ket' vel soniri, Zoniri gaer ha kaniri ? Zoniri gaer hag a luskel, Et d'hoc'h nezit a denn askel</p> <p>Et di hoc'h nezik, skeud ar bod roz Kuzet du-hont e lein ar roz Ma glevin c'hoaz, ar c'hoaz vintin Ho kan ken douz ha ken slintin</p> <p>Et evelthan, et ma ine Treseg an Env, ar gwir vine Et da zic'han epad an noz Skeud bokidi ar Baradoz.</p>	<p>CREPUSCULE</p> <p>Le glas sonne sur la paroisse Les grands arbres sont silencieux Silencieux et calmes comme une église Sur la terre tombe la rosée.</p> <p>Dans champ et prairie On a cessé le travail, Les fleurs ont fermé leurs pétales Les oiseaux ont gagné leur perchoir.</p> <p>Dans le buisson au-dessus du ruisseau Petit oiseau, tu chantes encore Petit oiseau, il est temps défaire silence De peur que t'entende ï épervier.</p> <p>Sur le grand rocher il écoute L'oeil rouge vif comme la braise Petit oiseau à la voix si douce Petit oiseau, rentre au nid</p> <p>N'entends-tu pas, on dirait de la musique La belle musique et des chants ? De beaux chants qui bercent Rentre au nid à tire d'aile</p> <p>Rentre au nid, à l'abri du rosier Blotti là-bas en haut de la colline Que j'entende encore à l'aurore Ton chant si doux comme le cristal</p> <p>Comme lui, va mon âme Vers le ciel, la vraie montagne Va te reposer pendant la nuit A l'abri des fleurs du paradis</p>
---	--

Mine Goëvrac'h (Maël Karez) 1901.

André Piriou

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

Mobilier d'un paysan bas-breton au XV^e siècle

Pays d'Argoat N° 27
Joseph Lohou

Mobilier d'un paysan bas-breton au XV^e siècle

En 1864, Sigismond Ropart¹ mis la main sur un parchemin rare et curieux, contenant l'inventaire de la fortune mobilière d'un paysan breton en 1518.

Malheureusement, celui-ci ne cite pas ses sources, mais nous supposons que la série B des Archives Départementales recèle bien des trésors de ce type.

Nous ne résistons pas au plaisir de vous faire connaître ce texte qui parut dans un numéro de la Revue de Bretagne et de Vendée en 1858². L'auteur n'a pas simplement énuméré les différents éléments de cet inventaire, mais il a intégré le texte et s'est mis dans la peau des personnages, donnant avec humour une touche vivante à cet épisode juridique de la vie de tous les jours.

"Au début du XVI^e siècle, vivaient au village de Coz Parc \ deux frères Kermen, Guillaume et Henry. Ils exploitaient en commun le convenant (* voir glossaire) sous la juridiction du Cludon aux seigneurs de Kergoarlay⁴.

Guillaume vint à mourir, laissant une veuve, Isabeau Le Guichoux, et deux enfants mineurs, Yvon et Marie.

Henry Kermen fit dresser un minutieux inventaire de tout le mobilier qui garnissait l'habitation. Ceci afin de garantir à la fois les intérêts de ses neveux mineurs, dont il était le tuteur, et ses propres intérêts, à cause de l'association qui avait existé entre son frère et lui.

En conséquence, le 11 mars 1518, on vit arriver au Coz Parc, maître Maurice de la Boissière, sieur de Keranlouant⁵, sénéchal du Cludon, maître Pierre de Coatgoureden, procureur fiscal de la même juridiction, maître Charles de la Boissière, greffier d'icelle, puis Morice Ollivier, Geoffroy Lancien et Yvon Ollivier, priseurs* jurés quant au prisage auquel on allait procéder.

"- Si vous le voulez, dit le sénéchal, nous priserons en premier les biens qui sont communs et en indivis entre la veuve et enfants du décédé et Henry Kermen, dans lesquels les dits mineurs et leur mère sont fondés jouir d'une moitié et Henry Kermen de l'autre moitié ?

-Ainsi soit, dirent les priseurs."

Voici d'abord cent charretées ou environ de fumier froid, bon signe et bonne note pour un laboureur. Cela vaut bien huit deniers la charretée ; soit : 66 sous - 8 deniers*.

Ici je confesse que, maître Charles de la Boissière écrivant comme un chat, j'ai deviné, plutôt que lu, qu'il était cas de fumier : je ne crains guère, néanmoins, d'avoir fait erreur, car le fumier est la seule chose agricole mesurable en charretées, qui se distingue en chaud et froid.

Les experts prisèrent ensuite "le fient" récemment tiré des étables et crèches et trouvèrent qu'il y en avait pour 60 sols.

1. Sigismond-Jean-Pélagie Ropartz, avocat (Guingamp 1822 - Yffendic 1878), porc du musicien Guy Ropartz ; littérateur et érudit, membre des Sociétés Archéologiques des C.D.N. et d'Ile-et-Vilaine ; organisateur du Congrès de Guingamp de l'Association Bretonne en 1875. (Bibliographie Bretonne - René Kerviler).

2. *Revue île Bretagne et de Vendée*, (1858), tome II, p. 351-360 (BN. 8°Lc 9.58 bis).

3. Village de Plougouver sur la D3 de Callac à Plougouver.

4. Seigneurie du Cludon appartenant aux Kergorlay. (Cf. *Pays d'Argoat*, n° 22 - oct. 1994).

5. Kerallouant en Botmel-Callac.

Dans l'écurie, voilà un cheval en poil gris : il est médiocre et ne vaut que 65 sous ; à côté, un cheval "en poil biard", c'est-à-dire bai, vaut, au contraire, 105 sous. La jument noire a pu être une vaillante bête, mais elle a quatorze ans : on l'estime 30 sous ; la pouliche grise ne compte que trois : elle est prisée 70 sous.

Dans les étables ruminent deux paires de bœufs : la plus belle, celle où l'on voit un bœuf rouge et l'autre bis vaut 10 livres 10 sous ; la seconde, celle dont les deux bœufs sont noirs, ne se vendrait que 8 livres 10 sous.

Passons aux jeunes taureaux, le grand rouge vaut 55 sous ; les trois rouges de deux ans, ensemble 4 livres 10 sous ; les deux taurillons d'un an, dont l'un noir et l'autre rouge 45 sous.

Les génisses sont en nombre égal : il y en a une dont la robe rouge tire sur le jaune ; on l'estime 40 sous ; les trois rouges de deux ans, l'une pour l'autre, 30 sous -ensemble, 4 livres 10 sous ; les deux vèlées d'un an, noires - ensemble, 30 sous.

Je compte sept vaches laitières. - Et, compères, à combien la rouge ? - c'est ma meilleure : 65 sous. - Et l'autre rouge ? - 55 sous. - La noire, avec son veau ? - 65 sous. - L'autre, noire ? - 55 sous. - Celle-ci, noire encore ? - 50 sous. - Et cette autre, noire seulement sur la queue ? - 55 sous. - Puis, cette dernière vache, en poil roux et son veau ?" - au plus juste, et pour ne faire de tort à personne, elle vaut 52 sous 6 deniers.

N'oublions point "quinze chieffs de brebis l'ung dans l'autre chacun prisé 3 sous 4 deniers, soit 50 sous" ni une truie, prisée 15 sous. C'est là, si je ne me trompe, tout le bétail de la ferme.

Dans les cours et sous les granges, on a empilé une certaine quantité de bois de chesne sec que les priseurs ont jugé valoir 115 sous, d'autres bois et merrains* de chesne qu'ils cotent à 4 livres 10 sous et cinq planches de bois de "fou"* c'est-à-dire de hêtre, qu'ils prisent 3 sous 4 deniers.

On ne laissera pas de côté 34 charretées de pierres de taille, bien qu'elles ne valent que 2 sous et 6 deniers la charretée, ensemble 4 livres 10 sous.

Dans l'aire, il y a un mullon* de méteil, seigle et froment mêlés, non battus : les priseurs estiment qu'il rendra quarante renées *, ou 20 boisseaux mesure de Callac, chaque boisseau devant peser soixante et dix livres : le froment est au seigle dans la proportion de six quarantièmes.

Les autres grains sont serrés dans les greniers : il y a l'avoine grosse, sèche, dont je n'ai pas pu déchiffrer les quantités ; onze renées d'avoine menue et deux renées et demie de "pilatte seiche". - Qu'est-ce que ceci ? - ce n'est pas de la filasse d'une plante textile quelconque, puisque cela se mesure à la renée et figure au chapitre des graines, ou mieux des grains. Il est impossible de ne pas lire "pilatte" et le mot revient trois fois. Serait-ce de la graine d'ajonc à piler ?*.

Avant de pénétrer dans la maison, où sont les meubles et dans les granges où sont les instruments aratoires, nous allons, si vous le voulez bien, suivre les experts dans les divers champs du convenant, avant d'en apprécier les trempes* et engrais.

Le Parc-Coz Alain en Garn est plein de seigle vert, qui produira à l'août prochain, tout labour rabattu (c'est au moins l'opinion des priseurs) huit sommes* et demie de seigle. Après le seigle, on sèmera dans ce même champ de l'avoine grosse "estimée à l'aoust prochain en ung an (1519) labour, despend et semences rabattus" onze sommes d'avoine grosse. Après la

grosse avoine notre Parc-Coz recevra de l'avoine menue qu'on récoltera dans deux ans (1520) et qui rendra labour, dépens et semences rabattus, s'il plaît à Dieu, huit sommes d'avoine menue.

Dans le Parc Pen an Ker, on voit aussi du seigle vert dont on récoltera bien à l'août prochain trois sommes et trois renées. La grosse avoine "qui sera gagnée audit parc" après le seigle et pour seconde semence, produira quatre sommes et deux renées. On espère en avoine menue, tierce semence qui sera mise en terre audit parc après le seigle et l'avoine grosse, pour toute gagnerie*, toutes choses rabattues, trois sommes et trois renées. On n'a plus à attendre du Parc-Nevez que la double récolte d'avoine. Il produira, toutes choses rabattues, quarante-huit renées d'avoine grosse et trente-huit de menue.

Le Parc-Nevez Pellan est dans le même cas : on récoltera successivement trois sommes et trois renées de grosse avoine et vingt renées d'avoine menue. Le plus petit, hélas ! des champs labourés contiendra seul un peu de froment : on y récoltera à l'août prochain, labour, semence et autres dépenses rabattues, trois renées de froment. Quel récolte ! Il est vrai qu'avec le même engrais et deux ans de patience on en retirera encore six renées de grosse avoine et six renées de menue.

Si je ne me trompe, voilà des renseignements précieux - et qu'on trouverait difficilement ailleurs - sur l'état de notre agriculture au commencement du XVI^e siècle. L'assolement triennal*, dont l'usage s'est perpétué, ne comprend que le seigle et deux sortes d'avoine. Le froment n'est évidemment qu'une exception, sans importance dans la rotation générale, et que l'on réservait pour les courtils*, les petits champs voisins de l'habitation et dans lesquels ont fait aujourd'hui un peu de culture maraîchère. Que si l'on veut étendre ce renseignement, il ne faut pas oublier que Plougonver est déjà dans la Cournaille⁶ montagnaise, le pays de l'agriculture pastorale. Si les champs sont vides et les semailles maigres, les étables sont pleines et les bœufs sont gras.

Revenons, s'il vous plaît, au village. Voilà deux charrettes, l'une pour "aoûster", l'autre pour "framboyer". La première, beaucoup plus grande, à claire-voie, est destinée au transport des pailles et foin, elle vaut 15 sous ; la seconde, plus petite, est un tombereau qui sert au transport des fumiers et n'est estimée que 10 sous. La charrue "et ses socs et coulter*, rouett et autres habillements de charrue" est prisee pareillement 10 sous. Une fune * et corde pour charrette vaut trois sous quatre deniers : un autre "cordaige et habillement" pour charrette vaut quatre sous. Deux choses indéchiffrables "pour mètre sur chevaux" sont cotés 4 deniers.

Je transcris littéralement la longue liste des divers instruments oratoires :

- une fourche de fer de trois dents..... 22 sous 6 deniers
- Deux petites fourches pour foin, chacune 18 deniers 3 sous
- Un croc à fient..... 2 sous 6 deniers
- Un maillet de fer 5 sous
- Autre croc à fient..... 5 sous 12 deniers
- Une marre* de fer..... 3 sous
- Autre marre de fer..... 3 sous
- Deux faillies* marres 3 sous
- Une tranche de fer..... 3 sous 20 deniers
- Autre tranche de fer usée..... 3 sous 10 deniers
- Une palle* de fer 3 sous
- Autre pâlie de fer..... 3 sous
- Une marre pour escobuer* 3 sous 4 deniers

6 Sous l'Ancien Régime, Plougonver se trouvait dans l'évêché de Tréguier à la limite de l'évêché de Cornouaille.

Voici trois "poilles d'airain", la première vaut 15 sous, la seconde 11 sous 8 deniers, la troisième 12 sous 6 deniers. Deux trépieds de fer, l'un à 3 sous 4 deniers, l'autre à 20 deniers seulement. Je compte quatre charniers * de bois de fou ; ils sont cotés, les deux meilleurs, chacun 2 sous 6 deniers ; et les deux autres 15 deniers chacun. Je compte aussi deux vieux fûts de pipe * et une demie pipe : ils sont d'un usage peu fréquent, car je ne trouve ni pommes, ni pressoir. Leur valeur respective est représentée par les grosses sommes de 20, 12, et 10 deniers. La mée à pâte vaut 20 deniers, et si je ne me trompe, c'est bien un "teslier et mestier de tesle" * que l'on prise en ce moment 12 sous 6 deniers.

Dans tous les manoirs bretons de cette époque vous trouvez "la tixanderie"* ou "chambre à tixier" ; dans les chaumières, le métier du tisserand tient aussi son coin.

Je n'aperçois que deux vieux châlits dont le meilleur est prisé 2 sous 6 deniers et l'autre 20 deniers.

Qu'est-ce que "une bouge et baston d'armes" que je vois estimés 12 sous 6 deniers ? - Une bouge*, vouge ou voulge*, était un court épieu armé d'un fer très large. Au XIV^e siècle, on appelait les canons "gros-bastons" ainsi que nous l'apprennent les rimes de Guillaume Saint André, secrétaire du duc Jean IV. Le bâton à feu, le bâton à poudre étaient les armes à feu de moindre calibre. Ainsi notre "bouge et baston d'armes" ne sont autre chose que la panoplie rustique des colons du Coz-Parc. La veille du mariage de la reine Anne⁷, la Bretagne toute entière, depuis le vicomte de Rohan, jusqu'au dernier des vilains n'était-elle pas sous les armes ? Hélas ! ce n'était pas pour longtemps que "bouge et baston" étaient suspendus aux murs enfumés de cabanes : la Ligue n'était pas loin.

Mais achevons notre inventaire.

Le foyer est flanqué de deux "hugues dossen* de chesne avec leurs clés et clavures"* ; deux de ces vieux bahuts, noirs comme de l'ébène, où le caprice du patient menuisier se joue en mille arabesques dévotives ou fantastiques et qui font aujourd'hui l'envie des archéologues de bric-à-brac.

Le XVI^e siècle fut le siècle des bahuts. Je pense qu'on trouverait aisément le prix que les souverains payaient les leurs aux ciseleurs florentins ou aux émailleurs de Limoges : ceux des frères Kermen étaient estimés, chacun 40 sous, le prix d'une vache.

Je ne vois plus rien dans la maison, qui puisse être commun aux deux frères, si ce n'est, pendu aux solives, lustre ordinaire des plafonds de Basse-Bretagne, "trois cotés de lard". Les priseurs, non sans un soupir de convoitise, estimèrent que les trois quartiers enfumés et rances valaient ensemble 40 sous.

Puis ils se reposèrent, pendant que M. Charles de la Boissière, usant de toute son arithmétique, consignait les résultats suivants :

"Les queulx biens et choses sus déclarées montent par somme cent onze livres ; par seigle quatre vingt quatre renées ; par avoine grosse trente-neuf sommes ; par forment neuf renées ; par avoine mynue trante somes deux renées et par pilatte deux renées et demye : appartient la moitié comme dit est aux, myneurs et leur dite mère qui est : par somme quarante-cinq livres dix sols ; par seigle quarante quatre renées (la moitié de 84 est pourtant 42 ; où est l'erreur ?) parforement quatre renées et demye ; par avoine grosse, trente-neuf demye sommes ; par avoine mynue seize sommes deux renées (encore une erreur !) et par pilatte une renée et quart de renée ; et sont desmourés en la garde du dit Henry Kermen."

7. Anne de Bretagne, fille de François II, duc de Bretagne- Nantes 1477, Blois 1514) épousa Charles VII en 1491 et Louis XII en 1499.

Que si quelqu'un était curieux de se rendre compte des valeurs monétaires de notre inventaire, en les comparant à notre monnaie. Je crois que l'on trouverait une base certaine, et tout naturellement indiquée, puisqu'il s'agit de choses agricoles, dans ce qu'un orateur de comice ne manquerait pas d'appeler la base même de l'agriculture : le fumier. Le prix de la charretée de fumier, une fois adopté par les experts, ne varie plus et vous le retrouvez le même dans tous les inventaires de la même époque.

Or aujourd'hui, la charretée de fumier, en prisage, vaut un franc cinquante centimes : les cent charretées "pilées", nous diront tassées, seraient estimées cent cinquante francs ; les experts du XVI^e siècle les cotaient 66 sous ; donc vingt sous ou une livre de ce temps-là représenteraient à peu près cinquante francs de notre monnaie.

A ce compte, le meilleur des chevaux aurait valu 262 francs 50 ; la paire de bœuf 525 francs ; les vaches de 120 à 150 francs ; les brebis 10 francs, tous prix qui paraissent fort logiques et qui sont à peu près les nôtres.

Je ne pousse pas plus loin ces rapprochements et je déclare en finissant, que ce Guillaume Kermen, propriétaire de sa maison et des édifices qui l'entourent, ce paysan bas-breton, qui un siècle avant que Henry IV parlât de la poule au pot, dormait sur la plume ; qui avait quatre chevaux, vingt et quelques bêtes à cornes, vingt bêtes à laine, un porc et demi pendu à ses solives ; une jacquette de bureau* blanc pour ses dimanches et une robe de drap gris pour ses hivers ; qui trouvait moyen d'acheter les parcelles de terre à sa convenance, et qui prêtait encore par ci et là quelques sous et quelques deniers à ses amis, ne me donne pas une bien féroce idée de l'horrible régime féodal^s sous lequel il a vécu.

Sigismond Ropartz.

8. S. Ropartz fait ici une erreur fréquente et confond l'Ancien Régime (XV^e-XVII^e) avec la Féodalité (IX^e-XIV^e).

Glossaire

Assolement	Succession méthodique de culture (biennal, triennal, quadriennal).
Bouge	Massue dont la tête est garnie de plomb.
Bureau	Du latin <i>burra</i> , grosse étoffe de laine.
Charnier	Appentis, réserve.
Clavure, claveure	Fermeture au moyen d'une clé (" <i>une grande armoire fermante à quatre clavures</i> " [1487]).
Convenant	Ancienne coutume de Bretagne, tenue quelconque d'un domaine congéable, censif, péager, ou autre.
Coultre	Fer tranchant de la charrue situé devant le soc.
Coutil	Petit jardin, souvent clos de haies, appartenant à une maison de paysan.
Ecobuer	Fertilisation du sol consistant à enlever et brûler la couche herbeuse.
Faillies	Hors d'usage (" <i>failli chien, chien de rien</i> ").
Fune	Du latin <i>funis</i> , corde.
Fou, foutteau	Du <i>Latin fagus</i> , <i>fagitellus</i> , nom vulgaire du hêtre, en breton : <i>fao</i> , <i>faou</i> .
Gagnerie	Du vieux français <i>gaignerie</i> , profit, gain.
Huge dossens	Huches à tenture.
Livre, sol, denier	Monnaie de compte de l'Ancien Régime (1 livre = 20 sous = 240 deniers).
Marre	Sorte de houe.
Merrain	Du latin <i>materia</i> , bois de chêne scié et coupé.
Mullon	Du latin <i>mulutus</i> , meule, tas de foin.
Palle	Pelle.
Pipe	Gros tonneau, futaille (<i>maladie de pipe : ivresse</i>).
Pi latte	Blé mélangé (" <i>ung quart de froment et pillât</i> " [1510] Archi. Finist.). L'auteur l'a confondu avec de la graine d'ajonc.
Priseur	Celui qui fait l'estimation d'un bien, huissier.
Renée	Ancienne mesure de capacité de grains valant 1/2 boisseau (12,5 litres), variable suivant le pays ou la région.
Sommes	Une certaine quantité, réunions de choses mises ensemble.
Tesle	De l'ancien français, toile.
Tixanderie	Lieu où se tient le métier à tisser ; tixerandier : tisserand.
Trempe	?
Voulge	Hallebarde, serpe, faucille, épieu.

Bibliographie

1. *Bibliographie Bretonne*, (1985) - tome XI - p. 391, René Kerviler, éd. J. Floch.
2. *Revue de Bretagne et de Vendée* - Bibliothèque Nationale - 8° Le 9.58.
3. *Grand Dictionnaire Universel du 19^e siècle*, (1982), Slatkine, Paris / Genève.

Joseph Lohou

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

la chapelle du Guiaudet



Pays d'Argoat N°27
Jean Paul Rolland

Verrière de la chapelle du Guiaudet relatant un épisode de la défense de Saint-Privat pendant la guerre de 1870

Rappel historique

En France, depuis 1852, Louis-Napoléon III, prince-président, est au commande de la destinée de la France : c'est le second Empire.

Devenue l'Etat le plus puissant de la confédération germanique au détriment de l'Autriche, la Prusse engagea, sous son roi Guillaume I^{er} et son chancelier Bismarck, l'Allemagne vers l'unité politique.

La guerre franco-allemande (1870-71) fut voulue par le chancelier Bismarck afin de réaliser la dernière étape de l'unité allemande, elle fut, malgré l'ardeur et même l'héroïsme des soldats français, un échec ; la France perdit l'Alsace et la Lorraine, tandis que le Traité de Francfort consacrait la victoire de l'Empire allemand proclamé à Versailles le 18 Janvier 1871.

Depuis la victoire prussienne de Sadowa (1866) contre l'Autriche, les relations franco-prussiennes s'étaient progressivement détériorées, Bismarck refusant à Napoléon III les compensations territoriales promises en échange de la neutralité française. Le point critique fut atteint lorsque le roi de Prusse, Guillaume I^{er}, proposa au début de 1870 la candidature d'un prince allemand, Charle-Antoine de Hohenzollern, au trône d'Espagne. La publication de la dépêche d'Ems par Bismarck, dans des termes injurieux pour la France, conduisit Napoléon III, malgré les conseils de modération de son entourage et l'opposition de la gauche républicaine du Corps législatif, à déclarer la guerre à la Prusse le 19 Juillet 1870.

La France isolée diplomatiquement ne disposait d'une armée mal organisée, un haut commandement médiocre et inférieure en nombre face à l'armée prussienne bien équipée et bien organisée. Les défaites s'accumulèrent.

Les Allemands occupèrent Strasbourg puis Nancy, contraignant l'armée de Bazaine à se replier sur Metz qui tomba en Octobre 1870. Le 2 Septembre, les troupes françaises capitulaient à Sedan, tandis qu'à Paris la révolution du 4 Septembre renversait le Second Empire. Le gouvernement de la Défense Nationale, malgré ses efforts, ne put empêcher la capitulation de Paris le 28 Janvier 1871 et signa l'armistice.

Une partie d'un vitrail dans la chapelle du Guiaudet relate un épisode de cette guerre. En effet, un soldat, natif de Kérien, de retour de captivité, avait raconté sa guerre au recteur de Lanrivain en charge de la chapelle du Guiaudet : l'abbé Y.-M. Le Men. Ce prêtre, en 1901, décide d'embellir la chapelle ; ainsi grâce aux dons de certaines familles il met en place des vitraux historiés. C'est l'Abbé lui-même qui finance ce vitrail relatant l'aventure de Thomas Le Cam ainsi que celle d'un marin pris dans la tourmente d'un naufrage. Ces vitraux sont sortis de l'atelier du maître-verrier Vermonet de Reims.

Scène représentée sur la verrière

Elle rappelle le suprême effort de la défense héroïque de Saint-Privat la Montagne - commune de la Moselle à 15 km de Metz- le 18 Août 1870, par un groupe de soldats français s'acharnant contre les allemands. Défaite de la 1^{ère} et 2^e armée, à la suite de laquelle Bazaine replia les troupes françaises dans Metz.

Sous les ordres du maréchal François Certain CANROBERT - né à Céré dans le Lot en 1809, mort à Paris le 28 Janvier 1895 - 27000 soldats français ont tenu tête pendant huit heures dans une lutte sanglante, à 100 000 soldats prussiens, appuyés par une artillerie formidable.

Sous une pluie de plomb et de fer, nos troupes disputent le terrain pied à pied à l'armée allemande. Écrasés par le nombre, les soldats du 6^{ème} corps se replient et battent en retraite. Seuls quelques groupes de défenseurs tiennent toujours.

La moitié du village est en feu ; mais nos vaillants soldats n'en combattent pas moins avec bravoure mais quelque peu désespérés. Chaque maison devient une forteresse qu' il faut prendre d'assaut. Chaque pan de mur, chaque parcelle de terrain défendu puis enlevé, offre l'image de la destruction. Enfin le cimetière devient le théâtre de la lutte suprême. Les Français qui s'y sont retranchés, continuent la résistance et amoncellent les cadavres ennemis au pied des murs déchiquetés par les obus et criblés par les balles.

Soudain, aucune détonation ne jaillit des murs du cimetière ; nos soldats n'ont plus une seule cartouche. Les troupes de la garde royale prussienne, enhardies, s'avancent lentement. Les précautions qu'elles prennent pour aborder cette poignée de braves, prouvent que le silence des vaincus a encore quelque chose de redoutable.

Enfin une violente poussée se produit contre les battants vermoulus de la porte du cimetière, que nos soldats ont étayée avec des pierres tombales. Sous la masse des assaillants, la porte arrachée de ses gonds, est projetée à l'intérieur, et livre passage au flot des Allemands. Ceux-ci se ruent dans le cimetière, la baïonnette en avant ou le revolver au poing, faisant t'eu sur ces héroïques français.

Là, les soldats de la garde royale ne trouvent que des morts et des mourants, étendus sanglants au milieu des débris de croix et de tombes fracassées par la mitraille ennemie. Dans un coin on voit surgir un soldat à chevrons, l'œil enflammé et sanglotant de rage n'ayant plus une cartouche à tirer ; il regarde avancer les Allemands.

En avant de ce dernier, est un autre soldat plus jeune qui monte sur une tombe, face à l'ennemi. Il tient encore dans ses mains son Chassepot (fusil) brisé pendant l'action par un obus prussien. Ce vaillant soldat est un breton : Thomas Le Cam, né à Kérien, en 1813 et incorporé au 93^e régiment d'infanterie. Avant de quitter sa paroisse natale, il était venu s'agenouiller devant Notre-Dame du Guiaudet pour lui demander aide et protection. Et détail surprenant, au moment où son arme est atteinte et brisée par un obus, il avoue et reconnaît avoir prié sa bonne patronne !

Aussi, l'artiste s'inspirant de cette intervention "miraculeuse", fait apparaître la douce image de Notre-Dame du Guiaudet au-dessus de ce champs de carnage qu'éclairent les lueurs de l'incendie qui achèvent de consumer le village de Saint-Privat La Montagne.

Thomas Le Cam fut fait prisonnier en Allemagne ; il mourut en Avril 1901 au village de Kerpin en Lanrivain.

Bibliographie

Notre-Dame du Guiaudet, *Abbé Y.-M. Le Men.*



*Chapelle Notre-Dame du Guiaudet - clocher au carillon
À seize cloches jouant deux cantiques*

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

Les montres dans la région de Callac



Pays d'Argoat N° 27
Joseph Lohou

Les montres de 1427-1428 et 1481 dans la région de Callac

La montre ou revue militaire

Dans la période de onze siècles pendant lesquels la Bretagne a été gouvernée par des princes souverains, alternativement en guerre avec la France ou l'Angleterre, elle n'a pas connu l'usage des armées permanentes. Ses forces militaires consistaient principalement dans sa chevalerie, à laquelle se joignaient quelques hommes de pied levés dans les paroisses ; mais, après chaque campagne, tous rentraient dans leurs foyers jusqu'à une nouvelle convocation ou prochain ban.

On appelait *montre* . la revue que passaient des commissaires d'une compagnie composée exclusivement de nobles possesseurs de fiefs, obligés en vertu de cette possession au service militaire, nommé aussi service d'*ost* ou du ban et arrière-ban.

Voici ce qu'en dit Antoine Furetière en 1690 dans son "Dictionnaire Universel" :

« C'est un terme de guerre et se dit de la revue qu'on fait des troupes pour voir si elles sont complètes. Il y a des commissaires à faire les monstres. Les troupes ont fait monstre et reveuë devant le Roy »

Ce terme signifie aussi la solde qu'on paye aux soldats ordinairement dans ces revues. *"Les troupes n'ont point reçu d'argent depuis trois mois, il leur est deu trois monstres »*

Ce fut surtout à partir de la création des compagnies d'ordonnance, sous Charles V, que fut usité ce mot.

L'ordonnance de 1373 eut principalement pour objet de rendre sincères les rôles des montres ou listes de soldats, qui portaient le plus souvent des noms imaginaires. Pendant les montres ou revues, on payait les troupes. On appelait première et seconde montre le premier et le second paiement de l'année.

Les montres se faisaient à raison d'une par mois ; mais, dans les cas où le trésor était obéré, l'argentier ou payeur du roi déclarait que le mois avait quarante-cinq jours. Par ce subterfuge, il ne donnait plus que huit montres par an.

Les ordonnances du 26 septembre 1620 et du 14 février 1633 s'appliquèrent à remédier aux criantes malversations dont les montres étaient l'occasion. Le règlement du 8 novembre 1637 commença à employer le mot *revue* au lieu *montre* de Le public et les écrivains n'adoptèrent que longtemps après le mot *revue*

On raconte que Henri IV, combattant pour conquérir son royaume, demanda un jour à un de ses soldats l'heure qu'il était ; celui-ci répondit d'un ton tort bourru :

« *Je ne sais rien : Il y a plus de trois mois que je n'ai vu de montre.* »

Chaque possesseur de fief, suivant son importance, pouvait avoir à entretenir à ses frais un ou plusieurs vassaux qui combattaient les uns à cheval, les autres à pied. Les piétons se recrutaient par l'engagement d'hommes libres, qui, à cause de la solde qu'ils recevaient, furent nommés *soudards*, c'est-à-dire *soudoyés*. Ces soudards reçurent aux cours des siècles d'autres appellations, comme : *cotereaux* (cultarelli), donc armés de coutelas ; *brabançons* en raison de la guerre du Brabant ; *routiers* parce qu'ils parcouraient les routes ; *brigands*, parce qu'ils faisaient partie d'une brigade et portaient pour armes défensives une cuirasse légère, qu'on nomma pour la même raison

Sous le roi Charles VII, les piétons reçurent la dénomination qu'ils portent aujourd'hui : *fantassins* ou *infanterie* (de l'italien *fantassimo* diminutif de *fante* . enfant, garçon, valet) et *morte-payé* lorsqu'ils tenaient garnison dans une place.

La brigandine



Homme d'armes à pied vêtu d'une brigandine et coiffé d'une salade. *Homme d'armes à pied vêtu d'une jacque de maille.*

D'après Viollet Leduc

Du XIII^e au demi-tiers du XVI^e, une défense de corps relativement légère est particulièrement en faveur chez les gens à pied : la brigandine.

Cette armure de plates est un vêtement défensif de cuir ou d'étoffe, doublé intérieurement de plaquettes ou d'écaillés d'acier placées à recouvrement à la façon de tuiles d'un toit et rivées sur le tissu ; parfois avec des clous à tête d'or ou d'argent, car les brigandines sont portées par les plus grands des seigneurs.

La brigandine ayant l'énorme avantage d'être une défense souple, relativement légère et facile à porter, car elle épouse parfaitement les formes du corps. Elle suit étroitement tous les caprices de la mode.

Evêché de Cornouaille-Ploesquellec

Enquete faiste par Morice de Querlorguen et Henry Le Bigot en l'étude de commission du 15 juillet mil quatre cens vingt sept et 19 août lundy.

Nobles

- | | |
|--|-----------------------|
| - Le sieur de Ploesquellec | Geoffroy Toullegorn |
| - Messire Henry du Chastel, sieur de Mezle | Marie Moallou |
| - Guillaume de la Boissière | Jehannete le Bailliff |
| - Allain de la Boissière | Guillaume du Rest |
| - Guillaume de la Boissière le Jeune | Catherine Botglazec |
| - Conan Euzenou | Marie Querlan |
| - Guillaume Nichol | Yvon Rivoallen |
| - Jehan Bahulost | Henry de la Garaine |
| - Geffroy Rivoallen | Eudes Querneau |

Le bastard Querprigent est présent durant le cours de sa vie, prouvant qu'il a fait la guerre dans le régiment des Nobles du Pays.

En défaut Guillaume le Gueruis (?)..

Métayers

- *Jehan Duigou, métayer du sieur de Ploesquellec demeurant en son manoir de Quernormant.*
- *Jehan Le Bouill, métayer du sieur de Mezle demeurant en son manoir de la Roche Droniou.*
- *Guillaume Le Turluer, métayer de Guillaume de la Boissière demeurant en son manoir de la Boissière.*
- *Guillaume Quemener, métayer audit Allain de la Boissière demeurant en son manoir de Lestrédiec.*
- *Allain Rozperz, métayer audit Guillaume de la Boissière le Jeune demeurant en son manoir de Plou (?).*
- *Allain du Guen, métayer audit Conan Euzenou demeurant en son manoir de Quellenec.*
- *Jehan Le Dot, métayer de Guillaume Nichol demeurant au pourpris de son manoir de Querlochou.*
- *Allain Le Du, métayer audit Jehan Bahulost demeurant en son manoir de Guernaudren.*
- *Hervé Le Briz, métayer de Geffroy Toullegorn demeurant en son manoir de la Basse Boissière.*
- *Yvon Calvez, métayer de Marie Mouallou de Quermabilou.*
- *Houern Mével, métayer de Jehanne Le Bailliff de Quermabilou.*
- *Jehan Laour, métayer de Catherine Botlazier de Crenvez.*
- *Jehan Gaultier, métayer de Marie Querlan de Querjézéquel.*
- *Guillaume Morvan, métayer de Morice Queronnell de Querleau.*
- *La veuve de Jehan Ollivier, métayer d'Aymon Poillac du ...(?).*
- *Morice Ollivier, métayer du sieur des Salles en Launay Soubzaint.*
- *Mahé Le Mepuer (?), Huon Le Garnier, métayers d'Allain Le Breton de Querduroux.*
- *Jehan Le Loign, métayer du sire de St Poul de Quoauleau.*
- *Houern Paen, métayer de la Dame du Raire de Querrugant.*

- Jehan Le Faust et Henry Le Lulez, *métayers d'Yvon de Lannyon de Ruchcougarz, d'autre maison.*
- Jehan Guillou, *métayer d'Henry Bahulost à la Boissière Basse.*
- Jehan Le Pladec et Jehan son fils, *métayers d'Henry Queruduon à Respieres.*
- Guillaume Lalour, *métayer du Sire de Poulmic à Goascazre.*
- Guillaume Poulain, *métayer de Guillaume du Vieux Chastel du Cosquer.*

Les nobles de Plusquellec

- Pierre de la Boissière par Charles son frère, *archer en brigandine.*
- Henry de la Boissière pour Luy et Jehanne de Beaucours sa femme, *archer en brigandine.*
- Bertrand de la Boissière pour Guillaume son père, *archer en brigandine.*
- Jehan de Rocquefeuille, *archer en brigandine.*
- Charles Euzenou, *archer en brigandine.*
- Charles Nichol pour son père, *archer en brigandine.*
- Ollivier de la Garaine, *archer en brigandine.*
- Morice de la Garaine, *archer en brigandine.*
- Morice Guernarpin pour Luy et Yvon son père, *archer en brigandine.*
- Guillaume Corlohezre, *archer en brigandine.*
- Jehan du Vieuxchâstel Callac pour Ollivier son fils, *archer en brigandine.*

Les nobles de Carnoët

- Maistre Guillaume du Bozec par Guillaume de Kerauterm, *archer en Brigandine.*
- Guillaume Kerauterm pour Luy et son père.
- Guillaume Le Roux par Marin du Fou.
- Jehan du Combout pour la mineure de Keranpert.
- Jehan Le Creffpar Jehan Le Morzadec.
- Guillaume Jourdrain.
- Pierre du Boazec.

Les nobles de Duault

- Pierre de Kerprigent, *archer en brigandine et iceluy.*
- Jehan Bonamy, *archer en brigandine jurant d'avoir touppe et gorgereffre ?*
- Jehan Rucal, pour son père, *archer en brigandine.*
- Jehan Le Fou, *archer en brigandine.*
- Robert Kerdren, *en brigandine ..nou.*
- Yvon Replay (?) pour son père *en pal...nou.*
- Jehan Botlazec, *en brigandine ...nou.*
- Rolland de la Boissière, rindur (?) par Jehan Hervé, *archer en brigandine.*
- Jehan Kerdouzou, *archer en brigandine.*
- Morin Loaist, *archer en brigandine et iceluy Pierre Guillou, archer en brigandine.*

- Daniel Kerprigent par Pierre son fils, *archer en brigandine*.
- Jehan Kerprigent, *bloanrner, archer en brigandine*.
- Jehan du Vieux châstel du Follézou et son fils pour Bertrand Coz, *archer en brigandine*.
- Pierre Duault (Ernault) *en pal.. .nou*.
- Guillaume du Quellennec, *archer en brigandine*.
- Hervé Conan par François son fils, *archer en brigandine*.
- Jehan Kergroadez, *archer en brigandine*.
- Olivier Kerdren par Pierre son fils, *archer en brigandine*.
- Trois lignes illisibles et fin.

Nous sommes en présence dans cette revue de 1427 du premier texte, deux cent ans avant les registres paroissiaux, qui nous donne les patronymes en usage sous le duc de Bretagne Jean III.

Dans les nobles nous remarquons les *Boissière*, les *Vieuxchâstel* et *Kerauterm* qui ont marqué de leur présence les siècles suivants. Par ailleurs, dans les noms de métayers, quelques-uns ont franchi ce demi-millénaire, citons les Duigou, Turluer, Quemener, Briz, Calvez et Mével. Mais nous nous interrogeons toujours sur la présence au centre de cette Cornouaille profonde, d'une famille *Rocquefeuille* dont l'origine est donnée comme languedocienne.

Joseph Lohou

Bibliographie

1. Pol de Courcy, *Mémoires de la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc - 1852.
2. Archives manuscrites du château de Quinipily, rassemblées par Pierre de Lannion, sieur du lieu et baron du Vieuxchâstel au début du XVII^e siècle. Archives Départementales des Côtes d'Armor.
3. Bibliothèque Municipale de Saint-Brieuc. *Monstres de Bretagne*, usuel.
4. André-Yves Bourges, *Classes sociales à Bourbriac au XV siècle*. «Pays d'Argoat», n° 8.
5. Antoine Furetière, Abbé de Chalivoy de l'Académie Française, *Dictionnaire Universel*, Paris- 1690.
6. Jacques Boudet, *Histoire Universelle des Armées*, éd. Robert Laffont - 1966.

PAYS D'ARGOAT

Revue d'Histoire et d'Archéologie
des cantons d'Argoat

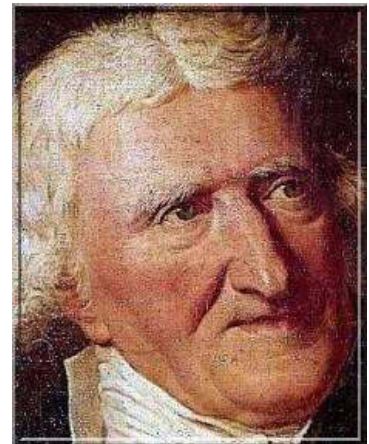
Les tribulations de la culture
de la pomme de terre passent par
Gurunhuel



Mgr de la Marche



Olivier de Serres



Parmentier

Pays d'Argoat N° 27
Jean-Paul Rolland

Les tribulations de la culture de la pomme de terre passent par Gurunhuel

La pomme de terre est une plante de la famille des solanacées comme la tomate, la belladonne, le tabac... cultivée pour ses tiges souterraines qui portent des renflements ou tubercules riches en féculé.

A la fin du XVIII^e siècle, la Bretagne compte environ deux millions deux cent mille habitants, elle est essentiellement rurale. Cette population se nourrit principalement de nourriture à base de céréales : seigle, avoine, froment et surtout Sarrazin que l'on retrouve dans le pain, la bouillie, les crêpes ; quelques légumes en particulier le chou que l'on retrouve dans la composition de la soupe. L'élevage des bovins également contribueront à fournir : le lait, le beurre et la viande ainsi que le cochon. La Bretagne était déjà grosse productrice de légumes et de viande qu'elle exportait vers la Normandie en particulier.

Par contre la pomme de terre n'apparaîtra qu'assez tardivement sur les tables, à partir de 1840 et surtout 1880, deux nouveaux produits, la pomme de terre et le lard prennent alors place dans la cuisine paysanne.

En 1580 la pomme de terre fut importée du Pérou en Europe, en Angleterre, en Irlande et en Espagne principalement. Son existence est signalée en Suisse en 1586.

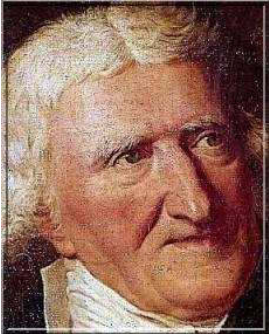
Par les écrits de Olivier de Serres, nous savons avec certitude, que déjà au XVI^e siècle la pomme de terre était introduite en France, lui-même la cultivait dans sa terre du Pradel, dans l'Ardèche en Vivarais.

Dans son ouvrage général édité en 1601, Charles de l'Écluse en donne la description suivante : "Imaginons nous donc des champs de haute verdure, émaillés de fleurs blanches, pourpres ou lilas, s'élevant à 3 m 50 du sol et généralement soutenue par des étais ". Chaque touffe produit à son pied 30 à 50 tubercules d'un poids d'environ 30 à 60 grammes.

Le XVII^e siècle a laissé peu de traces de cette culture, nous savons cependant qu'en 1616 elles furent au menu d'un dîner royal servi à la table de Louis XIII.

A partir du début du XVIII^e sa culture se développe dans différentes régions, en Suisse, en Bourgogne, dans les Vosges. Les pouvoirs publics font des efforts pour divulguer cette culture qui se développe lentement, avec des hauts et des bas. Souvent cette plante est critiquée : "cette racine est fade et farineuse, il ne s'agit pas d'un aliment agréable...on lui reproche d'être "venteux" ! Puis brusquement en 1845-1846 elle est attaquée par une maladie dont on ne connaît pas le nom, il s'agit du mildiou.

Quelle part prit Parmentier dans le lancement de la pomme de terre ? Antoine Augustin Parmentier naquit à Montdidier (dans la Somme) le 17 Août 1737, il était petit-fils d'un ancien maire de cette ville. Jeune, il perdit son père, militaire de carrière, à 18 ans en 1755 il entre en apprentissage chez un pharmacien, l'année suivante il monte à Paris chez son parent Simonet



pharmacien. En 1757 il est militaire avec le grade de "pharmacien en second". Il fait la campagne de Hanovre, il est fait prisonnier. Et au cours de sa captivité, il apprit à se nourrir de pommes de terre, légume depuis longtemps connu en Europe, mais repoussé en France par d'injustes préventions. Après la guerre, en 1766, il passa un concours et obtint le grade de "Maître-Pharmacien à la Maison Royale des Invalides" ; puis il fut breveté "Apothicaire Major" en 1772. Il consacra ses loisirs à répandre la culture de la pomme de terre ; mais en 1774, Louis XV lui

retire son brevet mais lui donne une pension égale à son traitement. Sur les entrefaites l'Académie de Besançon met au concours un "Mémoire sur les plantes qui peuvent le mieux remplacer les céréales dans les cas de disette". Parmentier qui s'était penché sur cette question, notamment lors de la famine de 1785, fit le concours et obtint le prix. Puis il revint plus que jamais, en faveur et reçut la charge de réorganiser les services pharmaceutiques de l'Armée et de la Marine. Il reprit ses diplômes de toutes les universités, et vit s'ouvrir devant lui les portes de l'Institut National. La culture de la pomme de terre fut d'abord appelée : parmentière.

Pour ce qui nous concerne plus spécialement pour notre département des Côtes d'Armor, nous devons citer trois noms de fervents adeptes de la pomme de terre :

- le douanier Tass,
- le docteur Lavergne,
- le cultivateur Le Camus.

L'oeuvre de Tass nous est révélée par Charles Le Maout, dans les *Annales Armoriques de 1846*.

"Des renseignements pris sur les lieux mêmes, nous apprennent que l'introduction de la pomme de terre sur nos côtes remonte seulement à 1776. Qu'elle est due à un employé des douanes, nommé Tass, dont la femme était anglaise et qui résidait à Cesson, près de Saint-Brieuc. Ce fut à portée du bourg, en allant vers l'antique "Tour de Cesson", dans un champ appartenant aujourd'hui à M. Xeyser, que fut plantée par lui la première pomme de terre ; elle y vint très bien. Plus tard A. Rouxel, surpris des avantages que présentait cette culture pour l'alimentation des habitants de cette commune, en fit venir de fortes quantités d'Angleterre, ce qui en facilita la propagation sur nos côtes.

Il existe encore à Cesson des gens qui ont connu le douanier Tass et l'ont vu planter ses premières pommes de terre. Actuellement une rue de Cesson porte son nom.

Le docteur Lavergne, né à Loudéac en 1755, est mort à Lamballe en 1831. Son acte de naissance porte : Louis Marie Lavergne. Son acte de mariage le nomme : Lavergne de Préfontaine. Ses ouvrages sont signés : de Lavergne.

De sa biographie donnée par le bulletin de l'Association Bretonne, au congrès de 1907, nous extrayons :

"Il propagea la culture de la pomme de terre dans les environs de Lamballe en 1783. Il fit connaître dans un mémoire imprimé en 1790 par le Directoire des Côtes du Nord et que le préfet Boullé fit répandre dans toutes les paroisses, où lecture en fut faite au prône dans toutes les églises".

Le docteur Lavergne était très versé dans toutes les questions touchant à l'agriculture, il a laissé son nom dans la région de Lamballe et particulièrement à Plédéliac.

Inscrivant maintenant au rang des précurseurs pour les Côtes-du-Nord, le cultivateur Le Camus, du village de Kerniou, en Gurunhuel près de Guingamp, sur la foi du document suivant : Procès-verbal de Jacques Le Quéméner, maire de la commune de Gurunhuel, arrondissement de Guingamp, département des Côtes-du-Nord, certifie et rapporte que ce jour, 11 Décembre 1817,

"Je me suis rendu, en vertu de la circulaire de Monsieur le Préfet, du 1er Décembre courant, jusqu'au village de Kerniou en cette commune, où demeure Mademoiselle Marie Françoise Le Camus, et que là elle m'a montré l'établissement qu'elle a monté depuis plusieurs mois pour l'extraction, en grand, de la farine de pomme de terre.

Après avoir examiné les procédés desquels elle se sert, pour obtenir des farines, elle m'a exhibé, tant en barriques qu'en barils, après avoir pesés et vérifiés, moi présent, la quantité de 12250 livres, tares déduites, et 550 qu'elle m'a prouvé avoir expédiées à des négociants, au total 12800 livres. J'ai observé qu'il existe encore dans l'établissement une grande quantité de pommes de terre à réduire en fécule. Et sur les expériences qui ont été faites en ma présence, je suis convaincu que de cinq livres de pomme de terre de certaines espèces et de six livres de certaines autres, on obtenait une livre de fécule conforme à l'échantillon que j'ai pris en magasin et qui sera déposé à la Sous-Préfecture, avec une copie du procès-verbal, en exécution de l'Arrêté de la Préfecture du 1er Mars dernier."

Nous a prié ensuite, la dite demoiselle Le Camus, de faire l'exposé suivant :

« 'Que depuis plus de quarante ans, le sieur Le Camus, son père, cultive la pomme de terre. En 1792 et 1793, où la France ressentit toutes espèces de calamités, faits inévitables des actes révolutionnaires, voyant la pénurie des denrées de première nécessité, et leur cherté, il avisa, de la Maison d'Arrêt de Guingamp, où il passa bien du temps, d'ordonner à sa famille nombreuse et jeune encore, de faire planter d'assez considérables quantités de pomme de terre.

On recueillit en 1793, en pommes de terre "longues-rouges", cinq milles livres, ce qui aida beaucoup à leur subsistance. Depuis ils ont continué et ont semé plus ou moins selon qu'ils avaient la nécessité. En 1816 il avait un journal en jachères, qui produisit environ vingt milles livres ; plus la terre labourée, douze milles livres, soit en tout trente deux milles livres. En 1817 ils ont recueilli en pomme de terre soixante milles livres sur trois journaux, dont les trois quart en jachères et ils leur en reste encore aujourd'hui plus de trente milles livres tant dans les terres que longées. Ils se proposent de continuer cette culture en augmentant s'ils en sentent le besoin pour l'Etat. Leur exemple a fait à la connaissance publique que dans tous les villages qu'ils avoisinent on a semé une quantité considérable de pommes de terre, que tout le pays s'en est senti."

"Que ceux sont eux qui ont eu les premières râpes à main, et qu'ils s'en servaient depuis au moins douze ans. Qu'ils faisaient de la farine et de l'amidon pour eux et pour leurs amis qui en demandaient, comme ils se sont aussi servi les premiers dans la commune de râpes à cylindres qu'ils ont tâché de perfectionner. Que la dite demoiselle nous a dit de plus qu'elle entend continuer à faire de l'amidon et de la farine, moyennant la râpe, et que si les pommes de terre recueillies à Kerniou ne suffisaient pas elle se propose d'en acheter pour alimenter son établissement qui est en pleine vigueur"

En mairie à Gurunhuel le jour et an que devant.»

Signé : Le Quéméner

L'affirmation de Mademoiselle Le Camus, suivant laquelle son père cultivait la pomme de terre depuis plus de quarante ans, établit que cette culture fut faite avant 1777 dans la région de Guingamp. C'est l'époque même où Tass la propageait près de Saint-Brieuc, et le temps où, « l'évêque aux patates » la répandait dans le comté du Léon.



Monseigneur de La Marche était appelé affectueusement du surnom, "Escop ar patates", "prélat du tubercule" fut le dernier prélat de Saint-Pol-de-Léon. Jean François de La Marche, officier de cavalerie, avant d'entrer dans la cléricature, fut inflexible avec les paysans du Léon, car conscient des évolutions agricoles nécessaires, en bon partisan de la doctrine des économistes qui considéraient l'agriculture comme la source essentielle de la richesse (physiocrate), il leur fit cultiver la pomme de terre. Ayant interdit de manger les premières récoltes pour permettre la reproduction, il exonéra de taxes ceux qui acceptaient de se lancer dans la nouvelle culture.



Olivier de Serres : agronome né à Villeneuve de Berg en 1539, mort à Le Pradel en 1619. Il fut le premier à pratiquer méthodiquement l'assolement en remplaçant l'ancien système des jachères par celui des prairies artificielles et des fourrages-racines. De Flandre il importa la garance, d'Angleterre le houblon, d'Italie le maïs et surtout le mûrier.

Lécluse ou Lescluse - Charles de : botaniste français est né à Arras en 1526, mort à Leyde au Pays-Bas en 1609. Il parcourut l'Europe et occupa la chaire de botanique de l'Université de Leyde. Il introduisit en Europe la pomme de terre et d'autres végétaux utiles.

Campagne de Hanovre : Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV, voulait reprendre la Silésie à Frédéric II, roi de Prusse. Louis XV déclencha la guerre de 7 ans (1756-1763).

Jean-Paul Rolland

Bibliographie

La petite histoire bretonne de la pomme de terre, par Goulven Mazéas. Édition commerciale et administrative à Brest - Édition 1940.